

Information Presse :

Cadre réglementaire, avantages de la certification...

FCBA fait le point sur la certification NF portes résistant au feu suite à une webconférence organisée par AFNOR CERTIFICATION

Bonjour,

L'Institut technologique FCBA a récemment participé à une webconférence organisée par l'AFNOR autour de la thématique : « Portes résistant au feu : conformité réglementaire et certification NF ».

L'objectif de cette webconférence était de permettre aux fabricants, installateurs, bureaux de contrôles et donneurs d'ordres de naviguer plus facilement dans le paysage réglementaire et normatif relatif aux portes résistant au feu, en distinguant notamment les différences entre la certification NF et le marquage CE.

Cécile Oms, Responsable du secteur Menuiserie au service Certification Pôle Industrie Bois et Construction - FCBA, a ainsi rappelé que la certification NF Portes résistant au feu est une marque de qualité s'appliquant aux portes en bois ou en métal battantes, coulissantes, à dévêtissement vertical, rideaux, trappes, blocs-gaines et aux portes vitrées.

Obligatoire pour les portes intérieures DAS, également appelées portes de mode 2, des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, la certification NF Portes résistant au feu certifie les caractéristiques de résistance au feu des portes coupe-feu, selon l'arrêté du 22 mars 2004, et électromécaniques des portes DAS, selon les normes NF S61-937.

En plus des essais initiaux et des audits requis par le marquage CE, la certification NF Portes résistant au feu :

- Réalise annuellement des contrôles de conformité au feu et des essais électromécaniques sur des produits issus de la production prélevés au hasard, et vérifie les procédures et contrôles des entreprises.
- Apporte une documentation complète aux bureaux de contrôles (notice technique, certificat de qualité) et aux poseurs (notices de poses).
- Se repère facilement grâce aux étiquettes NF apposées sur les portes.
- Garantit la compatibilité des équipements de la porte avec le système de sécurité incendie.

A ce jour, 24 entreprises sont titulaires de la marque NF Portes résistant au feu, 11 en bois et 13 en métal. Chaque année, près de 120 000 portes résistant au feu certifiées par FCBA pour les portes en bois et par AFNOR CERTIFICATION pour les portes en métal, sont vendues en France.

Si vous n'avez pas pu assister en direct à cette webconférence, n'hésitez pas à visionner le replay [ici](#).

Certaines de vos données à caractère personnel (nom, coordonnées professionnelles, fonction), peuvent être collectées par notre agence, Le Bonheur est dans la Com', située au 20 rue Paul Gauguin 77290 Mitry-Mory. Elles sont utilisées dans le cadre de notre activité de Relations Médias, spécialisées dans les secteurs de la construction, l'aménagement des territoires, l'immobilier et l'environnement. Vous disposez d'un droit d'accès à ces données, modification ou suppression. Vous pouvez également vous opposer au traitement réalisé, en demander la limitation, ainsi que formuler une demande de portabilité. Pour exercer l'un et/ou l'autre de ces droits, ou pour toute autre information sur le traitement de ces données, vous pouvez nous adresser un courriel à l'adresse contactrgpd@bcomrp.com ou consulter [notre politique de confidentialité](#). Vous disposez de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel en France. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, [cliquez ici](#)